



Évrecy

Liberté Le Bonhomme Libre du 14 mars 2024

315 mots

4 choses à savoir sur le dispositif Savoir rouler à vélo

La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) renouvelle son financement du dispositif Savoir rouler à vélo pour cette deuxième édition.

Destiné aux élèves de CM2.

Ce dispositif permet d'apprendre aux élèves de CM2 à rouler en autonomie sur la voie publique. Cette formation permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. Elle se décompose en trois fondamentaux : savoir pédaler (pédaler, tourner et freiner) ; savoir circuler (connaître la signalisation et les milieux sécurisés) ; savoir rouler à vélo (apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique).

La formation est dispensée par un moniteur diplômé d'État.

La formation est proposée aux écoles primaires des communes du territoire. [Saint-Martin-de-Fontenay](#), [Avenay](#), [May-sur-Orne](#), [Fontenay-le-Marmion](#), [Esquay-Notre-Dame](#), [Sainte-Honorine-du-Fay](#), [Baron-sur-Odon](#), [Mondrainville](#) et [Amayé-sur-Orne](#) souhaitent profiter du dispositif cette année. La formation est dispensée par un moniteur d'État.

357 élèves formés durant l'année scolaire 2022/2023.

L'expérience de l'année passée a fait passer le financement de la CCVOO à hauteur de 20 000 euros pour 2024. Ce montant est subventionné à 50% par [Génération Vélo](#) (programme de financement destiné à soutenir le SRAV). L'année scolaire 2022/2023 a permis la formation de 357 élèves. Pour les neuf communes qui participent au projet, 221 élèves sont d'ores et déjà concernés par les formations du premier semestre 2024.

Une volonté globale de l'utilisation du vélo.

"**Cette initiative s'inscrit dans une politique générale de mobilité**", précise [Alain Gobé](#), vice-président de la CCVOO en charge des finances et du comité de transition énergétique, une volonté globale de l'utilisation du vélo, à laquelle participe la CCVOO. La communauté de communes subventionne déjà l'achat de vélos électriques. Elle participe également (sous certaines conditions)

aux réparations d'un vélo à hauteur de 50 euros, grâce à un partenariat avec l'entreprise "O coup de pompe".